

Entre comme chef pilote chez Bernard, c'est à lui que revient l'honneur de marquer le point sous les avions de grand stade qu'élaborèrent Lefebvre et Lotté dans la traversée de l'Atlantique, de New York à Paris, puis plus tard de New York à Londres, dans leur voyage de Marseille à Saigon, interrompu tragiquement vers Hanoï.

LE CONFLIT DU TEXTILE DE ROUBAIX-TOURCOING

(Suite de la première page)
La proximité du siège du groupement unitaire autorisait une corrélation qui ne manqua pas d'être retenue et bientôt le bruit courut qu'il s'agissait d'une manœuvre criminelle.

LA SITUATION POLITIQUE EN ANGLETERRE

Le Gouvernement travailliste a accepté l'amendement libéral sous sa forme révisée.

Hier matin, le groupe libéral parlementaire s'est réuni et a examiné la situation. Il a finalement prononcé, à une faible majorité, en faveur d'une variante de l'amendement original qu'il avait déposé sur le bureau de la Chambre, en remplacement de l'amendement original.

Dans sa nouvelle forme, l'amendement évite certaines objections gouvernementales, tout en maintenant le principe de lequel les contribuables ne doivent pas payer de double taxe.

Selon les libéraux, le gouvernement et M. Snowden ont montré beaucoup d'obésité devant les efforts faits en vue de résoudre le conflit et les libéraux se montrent pessimistes. Il se peut cependant que les nouveaux efforts qui doivent être faits mardi aboutissent. A cette réunion les libéraux n'ont pris aucune décision formelle quant à l'attitude qu'ils adopteront dans le cas où le gouvernement et leurs chefs seraient incapables d'arriver à un accord au cours de conversations particulières.

L'indice de détérioration qui avait apparu hier matin dans la situation politique, se confirme maintenant. On annonce, en effet, en dernière heure, dans les couloirs de la Chambre, que M. Mac Donald a informé le parti parlementaire travailliste que le Gouvernement avait décidé d'accepter l'amendement libéral sous sa forme révisée.

UN GRAVE ACCIDENT de motocyclette à La Madeleine-lez-Lille

UNE FEMME DE MARQUÉ-EN-BARCEUL TUÉE SUR LE COUP ET UN ARMEMENTIER BLESSE GRIEUREMENT.
Hier, vers 18 h., M. Debile Victor, 35 ans, mécanicien demeurant hameau du Petit Flandre, au Buzet belge, à Armentières, passait en motocyclette à La Madeleine-lez-Lille, en compagnie de son fils, âgé de 17 ans, demeurant 74, rue Nationale, à Maro-en-Barceul, se tenant à l'arrière de la motocyclette.

Un moment où M. Debile et sa passagère traversaient la rue du Quai, arrivait un camion-auto chargé de viande et conduit par M. R. B. Les deux véhicules s'accrochèrent. Le chauffeur vint à l'arrêt et se précipita sur le blessé, aidé de témoins, de relever M. Debile et Mme Fenin, qui gisaient inerte sur le sol. Cette dernière avait été tuée sur le coup ; le motocycliste portait de graves blessures à la tête.

M. Dumont, commissaire de police, averti aussitôt, se rendit sur les lieux accompagné de M. Bourgeois, secrétaire, afin d'établir les causes de ce grave accident.

D'après les premiers résultats de l'enquête, la responsabilité du chauffeur n'est nullement en cause. Le corps de Mme Fenin a été déposé à la morgue communale, puis ramené à son domicile à Maro-en-Barceul.

LA SITUATION

A HALLUIN. — A la Maison du Peuple, hier, à 15 h., le rassemblement pour la manifestation unitaire des grévistes, au nombre de 160, ont parcouru les rues de la ville pour regagner la salle des fêtes où une réunion eut lieu.

Le cortège composé d'environ 300 grévistes, précédé par l'Harmonie et La Fraternelle, se dirigea vers le centre de la ville, où il se dissolva dans un meeting. M. Emile Bostoen prit la parole.

Après un premier travail, de cette active brigade, des présomptions de culpabilité furent relevées contre 21 personnes ayant participé, soit au pillage des magasins, dont nous avons entretenu nos lecteurs, ou encore aux incendies d'automobiles.

M. Borna, procureur de la République, chargé de l'enquête, a été entendu par le juge d'instruction à Lille d'où il est parti, accompagné de son adjoint, M. Lefebvre, juge d'instruction à Lille, rue Saint-Sauveur.

UN INCIDENT A LA PROLETARIENNE A ROUBAIX

Hier après-midi, à 15 heures, les unités se sont rassemblées place de la Gare, à Roubaix, pour manifester en ville. Un cortège, auquel prirent part environ 600 personnes, se forma et précéda de drapeaux, de bannières, de fanions, de couronnes de fleurs, de la rue de l'Alma, du Chemin de Fer, de l'Alouette, de l'Épave, Watt, de Croix, de la Perche, de Lille, du Moulin, de Campagne, Jules Guesde, Monge, boulevards de Beauraup, de Colmar et de Strasbourg pour aboutir à la « Proletarienne ».

Quatre banderoles étaient échelonnées dans le cortège. Sur tout le parcours, des chants révolutionnaires ont signalé le passage des unités.

Aucun cri hostile ne fut lancé à l'encontre des gardes mobiles ; tout se passa dans le calme et la police n'eut jamais à intervenir pour rappeler à l'ordre les perturbateurs.

Après cette manifestation, un meeting s'est tenu à la Proletarienne. Quelques orateurs ont engagé les grévistes à continuer le mouvement tant que les patrons n'auront pas accordé satisfaction à leurs revendications.

LE DÉBAT A LA CHAMBRE SUR L'INTERPELLATION FRANKLIN-BOULLON

LA SITUATION
A HALLUIN. — A la Maison du Peuple, hier, à 15 h., le rassemblement pour la manifestation unitaire des grévistes, au nombre de 160, ont parcouru les rues de la ville pour regagner la salle des fêtes où une réunion eut lieu.

Le cortège composé d'environ 300 grévistes, précédé par l'Harmonie et La Fraternelle, se dirigea vers le centre de la ville, où il se dissolva dans un meeting. M. Emile Bostoen prit la parole.

Après un premier travail, de cette active brigade, des présomptions de culpabilité furent relevées contre 21 personnes ayant participé, soit au pillage des magasins, dont nous avons entretenu nos lecteurs, ou encore aux incendies d'automobiles.

M. Borna, procureur de la République, chargé de l'enquête, a été entendu par le juge d'instruction à Lille d'où il est parti, accompagné de son adjoint, M. Lefebvre, juge d'instruction à Lille, rue Saint-Sauveur.

UN INCIDENT A LA PROLETARIENNE A ROUBAIX

Hier après-midi, à 15 heures, les unités se sont rassemblées place de la Gare, à Roubaix, pour manifester en ville. Un cortège, auquel prirent part environ 600 personnes, se forma et précéda de drapeaux, de bannières, de fanions, de couronnes de fleurs, de la rue de l'Alma, du Chemin de Fer, de l'Alouette, de l'Épave, Watt, de Croix, de la Perche, de Lille, du Moulin, de Campagne, Jules Guesde, Monge, boulevards de Beauraup, de Colmar et de Strasbourg pour aboutir à la « Proletarienne ».

Quatre banderoles étaient échelonnées dans le cortège. Sur tout le parcours, des chants révolutionnaires ont signalé le passage des unités.

Aucun cri hostile ne fut lancé à l'encontre des gardes mobiles ; tout se passa dans le calme et la police n'eut jamais à intervenir pour rappeler à l'ordre les perturbateurs.

Après cette manifestation, un meeting s'est tenu à la Proletarienne. Quelques orateurs ont engagé les grévistes à continuer le mouvement tant que les patrons n'auront pas accordé satisfaction à leurs revendications.

LA SITUATION

A HALLUIN. — A la Maison du Peuple, hier, à 15 h., le rassemblement pour la manifestation unitaire des grévistes, au nombre de 160, ont parcouru les rues de la ville pour regagner la salle des fêtes où une réunion eut lieu.

Le cortège composé d'environ 300 grévistes, précédé par l'Harmonie et La Fraternelle, se dirigea vers le centre de la ville, où il se dissolva dans un meeting. M. Emile Bostoen prit la parole.

Après un premier travail, de cette active brigade, des présomptions de culpabilité furent relevées contre 21 personnes ayant participé, soit au pillage des magasins, dont nous avons entretenu nos lecteurs, ou encore aux incendies d'automobiles.

M. Borna, procureur de la République, chargé de l'enquête, a été entendu par le juge d'instruction à Lille d'où il est parti, accompagné de son adjoint, M. Lefebvre, juge d'instruction à Lille, rue Saint-Sauveur.

UN INCIDENT A LA PROLETARIENNE A ROUBAIX

Hier après-midi, à 15 heures, les unités se sont rassemblées place de la Gare, à Roubaix, pour manifester en ville. Un cortège, auquel prirent part environ 600 personnes, se forma et précéda de drapeaux, de bannières, de fanions, de couronnes de fleurs, de la rue de l'Alma, du Chemin de Fer, de l'Alouette, de l'Épave, Watt, de Croix, de la Perche, de Lille, du Moulin, de Campagne, Jules Guesde, Monge, boulevards de Beauraup, de Colmar et de Strasbourg pour aboutir à la « Proletarienne ».

Quatre banderoles étaient échelonnées dans le cortège. Sur tout le parcours, des chants révolutionnaires ont signalé le passage des unités.

Aucun cri hostile ne fut lancé à l'encontre des gardes mobiles ; tout se passa dans le calme et la police n'eut jamais à intervenir pour rappeler à l'ordre les perturbateurs.

Après cette manifestation, un meeting s'est tenu à la Proletarienne. Quelques orateurs ont engagé les grévistes à continuer le mouvement tant que les patrons n'auront pas accordé satisfaction à leurs revendications.

LA DEUXIEME JOURNEE DU CONGRES DES VOIES FERRÉES

LA REPLIQUE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL
La réponse de M. Pierre Laval a été lue. Depuis six ans, a-t-il déclaré, M. Briand est au ministère des Affaires étrangères. Jamais la Chambre n'a été aussi malée aux Affaires extérieures par ses votes qui ont approuvé la politique du gouvernement. Tout dernièrement encore, a-t-il proposé de l'annulation de l'annexion, le président du Conseil a accepté le mandat que confiait la Chambre au gouvernement et le gouvernement a rempli fidèlement ce mandat. Il n'y a pas une politique étrangère d'un ministre, il y a la politique du gouvernement, aussi bien pour l'intérieur qu'extérieur.

Dans le domaine de la politique extérieure, non seulement les députés de la majorité mais tous les représentants peuvent être rassurés : nous n'engageons jamais la signature de la France sans être certains d'avoir l'approbation de la majorité de la Chambre.

Le président donna lecture des ordres du jour de M. Bascou (gauche radicale), Baret et Puch (républicains de gauche) et de MM. Pédin et Nominé. Le président du Conseil a prononcé une déclaration de confiance, acceptant l'ordre du jour Baret, ainsi conçu :

« La Chambre, fidèle à la politique de paix poursuivie par le gouvernement, approuve les résolutions exprimées par ses votes des 23 mai et 9 juin derniers, et repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour. »

UN EXPULSÉ RÉCALITRANT ET UNE FEMME PEU COMMODE

Le sol de France plait beaucoup aux étrangers, qui aiment venir y habiter. Mais ils doivent respecter les lois de la République. Hier, après-midi, tant qu'il était en justice, prononce leur expulsion pure et simple et les portes de notre pays leur sont irrémédiablement fermées.

M. Joseph Schenckers, 45 ans, sans profession, se trouve sous la coupure d'un arrêté d'expulsion et malgré cette décision de la justice, il était revenu dans son pays natal. Mais lui, qui se promenait boulevard de Metz, en compagnie d'une femme, il fut rencontré vers 5 h. 15, par l'agent de sûreté Gaston Cateau, qui lui mit la main au collet.

La femme ne l'entendit pas de cette oreille et se fâcha contre le policier, qu'elle insulta et poussa même la fange sur le visage de l'agent. C'est à ce moment que le policier, Jeanne Deguillaume, a été l'empêché de saisir l'individu, sous l'inculpation d'outrage et violences aux agents.

On l'ont tous deux été conduits au Parc de Lille hier après-midi.

LA SITUATION

A HALLUIN. — A la Maison du Peuple, hier, à 15 h., le rassemblement pour la manifestation unitaire des grévistes, au nombre de 160, ont parcouru les rues de la ville pour regagner la salle des fêtes où une réunion eut lieu.

Le cortège composé d'environ 300 grévistes, précédé par l'Harmonie et La Fraternelle, se dirigea vers le centre de la ville, où il se dissolva dans un meeting. M. Emile Bostoen prit la parole.

Après un premier travail, de cette active brigade, des présomptions de culpabilité furent relevées contre 21 personnes ayant participé, soit au pillage des magasins, dont nous avons entretenu nos lecteurs, ou encore aux incendies d'automobiles.

M. Borna, procureur de la République, chargé de l'enquête, a été entendu par le juge d'instruction à Lille d'où il est parti, accompagné de son adjoint, M. Lefebvre, juge d'instruction à Lille, rue Saint-Sauveur.

UN INCIDENT A LA PROLETARIENNE A ROUBAIX

Hier après-midi, à 15 heures, les unités se sont rassemblées place de la Gare, à Roubaix, pour manifester en ville. Un cortège, auquel prirent part environ 600 personnes, se forma et précéda de drapeaux, de bannières, de fanions, de couronnes de fleurs, de la rue de l'Alma, du Chemin de Fer, de l'Alouette, de l'Épave, Watt, de Croix, de la Perche, de Lille, du Moulin, de Campagne, Jules Guesde, Monge, boulevards de Beauraup, de Colmar et de Strasbourg pour aboutir à la « Proletarienne ».

Quatre banderoles étaient échelonnées dans le cortège. Sur tout le parcours, des chants révolutionnaires ont signalé le passage des unités.

Aucun cri hostile ne fut lancé à l'encontre des gardes mobiles ; tout se passa dans le calme et la police n'eut jamais à intervenir pour rappeler à l'ordre les perturbateurs.

Après cette manifestation, un meeting s'est tenu à la Proletarienne. Quelques orateurs ont engagé les grévistes à continuer le mouvement tant que les patrons n'auront pas accordé satisfaction à leurs revendications.

CONGO

SECRET DE VOTRE JEUNESSE

ÉTAT CIVIL
Naisances. — Marcelle Légrand rue Jacquard 31. Hélène Villand, rue Bufon 20. Micheline André, boulevard de Strasbourg 37. — Gilbert Simons, rue Sie-Elisabeth 44.

TRICOTS DE LAYETTE, CADEAUX FIATITRES de la FÉDÉRATION ROUBAIX Publications. — Edmond Hespel et Raymond Peeters. — Marcel Lemoine et Elodie Passou. — Ernest Mahieu et Jeanne Lefebvre. — Raoul Robert, Raymond Delcroix. — Albert Oger et André Groussau. — France Robert et Terrence Marguerite. — André Franchois et Yvonne Van Ghelue. — Maurice Van Lo, s'aidé et Berthe Feyer. — Marcel Mesquellier et Louise Detombes.

Décès. — Henri Lemaire, 52 ans, rue de Lille 68. — Joseph Lévens, 42 ans, rue de l'Hospice, 3. — Céline Verbeke, 16 ans, boulevard Montebello 14. — Nicolas Charlier 43 ans, rue Daubenton, 91.

Pompes Funèbres Gén. 49, r. Sébastopol. R.P. Organisation compl. de convois. T.266

WATTELOS
Consultations de Nonnrisse. — Jeudi 18 juin, séances à 9 h. à l'école de filles de la rue de Boulogne, et à 14 h. 30, à l'annexe de l'Hôtel de Ville.

Vaccinations antivaricelleuses. — Jeudi 18 juin, séances à 9 h. à l'école de filles de la rue de Boulogne, et à 14 h. 30, à l'annexe de l'Hôtel de Ville.

ÉTAT CIVIL. — Naisances : Jean Adam, rue de la Poésie, 65 ; Claude Wyffels, rue de la Poésie, 65. Publications : Joseph Pruvost, garçon braiseur, rue de Béthune, impasse Bytobière, 6. — Raoul Robert, employé, rue Meyerbeer, 52 bis. — A. Roubais.

CROIX AU CONSEIL MUNICIPAL
Le Conseil s'est réuni sous la présidence de M. Louis Seigneur, maire.

Compte administratif du maire. — Exercice 1930. M. le maire présente à l'assemblée son compte administratif de 1930, qui présente : recettes, 3.784 mille 232 fr. 90 ; dépenses, 2.147.317 fr. 68, soit un excédent de recettes de 638.915 fr. 22.

FEUILLETON DU 17 JUIN 1931. — N. 718

CHIFFONNETTE

par JEAN DEMAIS

LA FAUTE D'UN FILS

— J'en suis sûr... Et maintenant, venez sans attendre que je te mette moi-même à la porte...

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Mercredi 17 juin 1931. Soleil ; lever à 3 h. 48 ; coucher à 19 h. 54.

BOCK MEYERBEER

Le plus... cristallin

UNE CAMIONNETTE DE LA GARDE MOBILE TAPÉE EN VOITURE AUTOMOBILE

Un accident qui aurait pu avoir de graves conséquences s'est produit hier, à 14 h. 45, boulevard Gambetta.

Sociétés et Comités

CERCLE ORPHEONIQUE « LES XL ». — Aujourd'hui mercredi à 19 h. 15 répétition de la messe au local.

— Nos bêtes font comme nous, vous voyez... Elles se saluent à leur manière... C'est qu'elles se connaissent bien... Elles sont voisines d'écure...

— Vous m'en direz tant !... fit simplement le docteur qui, à ce moment, tirait sur la rêne de son animal, pour que celui-ci s'engageât dans le chemin conduisant au château.

— Sur ce chemin, le docteur aperçut alors un homme qui, précipitamment passait dans un fourré voisin où il disparaissait.

— Il avait seulement constaté que sa tournure ne lui semblait pas étrangère... — Quelqu'un que je connais évidemment... mais qui ne veut pas que je le reconnaisse... songea aussitôt Silvano.

— Elle ne semblait rien voir que ce véhicule qui l'attendait et elle arriva à la hauteur de celui du docteur sans avoir perçu le remarquer... — Mais, à cet instant, Silvano avait eu un brusque geste de surprise.

— Il était beaucoup trop déconcerté par ce qu'il venait de voir, le brave homme, pour avoir la tête à ce qu'il devait faire... — Et le regard vague, il murmura :

— Allons... Hue ! hue donc !... L'animal, à cette apostrophe, se remit en marche, puis s'arrêtait le petit trot pour franchir l'entrée du château et parcourir l'allée conduisant à la demeure, devant la porte de laquelle il s'arrêtait de lui-même, en bête qui ne manque pas de mémoire...